



TENUES SECTION « CYCLOS DES AVALOIRS »

Règlement intérieur (adopté le 23 mars 2023)

Article 1 : La section met à disposition de ses cyclos des tenues aux couleurs du club :

- ⇒ Un pack de 3 tenues neuves contenant un maillot été*, un cuissard court* et une veste hiver*. Le montant de ces tenues, diminué de 30 % correspondant à la participation de la section, est à la charge du licencié.
- ⇒ Un ensemble de tenues d'occasion prêtées aux nouveaux licenciés ou aux cyclos demandeurs, en cas de rupture de tenues neuves, durant la période entre deux réassortiments.

Article 2 : Le port des tenues est recommandé pour toute participation des licenciés aux sorties hebdomadaires du club et aux randonnées et brevets extérieurs.

Article 3 : Le réassortiment des tenues est prévu tous les 5 ans**.

Article 4 : En cas de non renouvellement de licence, toute liberté est laissée aux cyclos de conserver leurs tenues ou de les restituer gracieusement à la section.

Article 5 : L'adoption de ce règlement entraîne la prescription des règles établies antérieurement par la section.

***Ensemble 3 tenues neuves (à commander en pack ou à l'unité) au 1^{er} janvier 2023**

	maillot été Manches courtes zip long	cuissard court Avec bretelles	veste hiver Manches longues	pack 3 tenues
Prix vente	35.00 €	52.00 €	75.00 €	162.00 €
Participation 30% club	10.5 €	15.60 €	22.50 €	48.60 €
Reste à charge licencié	24.50 €	36.40 €	52.50 €	113.40 €

Autres tenues disponibles à la vente, à la charge entière du licencié, au 1^{er} janvier 2023

maillot été sans manches zip long	42.00 €
maillot été manches courtes zip court	34.00 €
maillot demi-saison manches longues zip long	67.00 €
coupe-vent manches longues	70.00 €
veste mi-saison manches amovibles zip long	99.00 €
cuissard court sans bretelles	47.00 €
collant long avec bretelles	75.00 €
corsaire avec bretelles	69.00 €
paire couvre chaussures	27.00 €
autres tenues ou modèles : nous consulter	

**** Prochain réassortiment prévu en fin d'année 2027**